



LES ENSA MOBILISEES

Cher.es collègues,
Chères étudiantes et chers étudiants,

Le projet de réforme des retraites touche chacune et chacun d'entre nous, que nous soyons enseignant, précaire, étudiant, femme, personnel administratif et technique, jeune ou plus âgé, travailleur en situation de handicap, agent à la carrière longue... et certains plus vivement encore que d'autres.

Si ensemble les organisations syndicales et de jeunesse saluent déjà la mobilisation, **il s'agit maintenant de confirmer et d'amplifier le mouvement pour gagner.**

Nous vous invitons donc à :

- vite signer, si vous ne l'avez déjà fait, la pétition intersyndicale
« Retraites : non à cette réforme injuste et brutale ! »,
qui compte déjà plus d'un million de signatures, [je signe - ici](#)
- rejoindre la lutte et à participer aux cortèges
« 7 mars, le Grand Arrêt ! » [Le communiqué - ici](#)
« Grève féministe 8 mars 2023 » [Le communiqué - ici](#)



Aujourd'hui les femmes partent à la retraite en moyenne 7 mois après les hommes, tout en partant pour 40% d'entre elles avec une carrière incomplète ! Leur pension moyenne reste inférieure de 40% à celle des hommes.

Avec le projet de réforme le report de l'âge légal va quasiment annuler la majoration pour enfant de 8 trimestres, et conduire de plus en plus de femmes à devoir attendre 67 ans pour annuler la décote, sans compter celles qui, même après 67 ans, verront le montant de leur pension dégradé car elles n'auraient pas toutes leurs annuités. Car comme le souligne l'INSEE, la population à temps partiel est à 79,3 % féminine (chiffres 2021).

Carrières au rabais + salaires au rabais = retraites au rabais

Aux Assemblées Générales (comme à l'ENSA Normandie, Paris-Belleville, Paris-La Villette, Grenoble, Clermont-Ferrand...), qui ont rassemblé ces dernières semaines les différentes communautés enseignante, étudiante et celle du personnel administratif et technique, sont naturellement apparues les questions du parcours professionnel, des rémunérations, de la précarité, des plafonds d'emplois et aussi des conditions d'étude ou de travail tellement critiques dans nos écoles.

Carrières et salaires au rabais se paieront également et plus durement encore à la retraite !



Contre la politique d'austérité précarisant les ENSA

La politique générale d'austérité du Gouvernement et celle du Ministère de la Culture touche durement nos écoles. Elle affecte non seulement la qualité de la formation d'architecte mais aussi l'organisation du travail de chacune des communautés et participe à la paupérisation. La surcharge et la précarité, dont celle **des enseignants contractuels et intervenants extérieurs** pour lesquels le combat n'est pas terminé *, font de gros dégâts.

*[Courrier CGT Culture -SNEA CGT à la Ministre de la Culture](#) le 30 janvier 2023 [je lis ici](#)

*[Motion votée au CT commun des ENSA](#) le 14 décembre 2022 [je lis ici](#),

*[Lettre des enseignants contractuels et vacataires](#) des écoles d'architecture [je lis ici](#)

L'ENSA Normandie, après un communiqué alertant sur le manque criant de moyens et l'incapacité de l'école à assurer la rentrée des étudiants le 31 janvier 2023, a voté le blocage de l'école en AG le 6 février. Dans la foulée des motions de soutien ont été signées dans plusieurs Ensa et des AG organisées. Les mobilisations se construisent! Différents appels pour des conditions d'étude et de travail dignes sont lancés.

Nous vous invitons ainsi à

- prendre connaissance et signer, si vous ne l'avez déjà fait, la pétition

« Construisons un soutien massif et actif contre la précarisation des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture ! » [je lis et signe ici](#)

- prendre connaissance des motions de Conseils d'administration et Conseil pédagogique et Scientifique d'ENSA

« Motions de soutien et d'appel à la mobilisation des ENSA » [je lis ici](#)

- prendre connaissance du communiqué du CNECEA

« Pour l'augmentation des moyens alloués aux ENSA(P) et l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble de leurs personnels » [je lis ici](#)

- prendre connaissance et signer, si vous ne l'avez déjà fait, la pétition

« Des doctorant.e.s payé.e.s sous le SMIC !

Lettre ouverte des doctorant.e.s en architecture aux ministères de tutelle »

Nombre de doctorants sous contrat doctoral n'ont pas les moyens de poursuivre normalement leur 3eme cycle. Pourtant un arrêté du 26 décembre 2022 prévoit la revalorisation de la rémunération des contrats doctoraux en 2023 mais le Ministère de la Culture n'applique pas la loi ! [je lis et signe ici](#)

Ensemble nous gagnerons Les ENSA se rassemblent

7 et 8 mars : on arrête Tout e s ! et encore après

